



Changement de nom pour ma fille agée de 3 ans

Par **cl67600**, le **23/03/2008** à **08:28**

bonjour a tous, je vous présente mon cas .Ma fille vient d'avoir 3ans et n'a pas le meme nom que moi et j'aimerais savoir comment faire pour que ma fille puisse avoir mon nom sachant que celui qui la reconnu ne prend pas de nouvelles d'elle depuis sa naissance et ne paie pas de pension alimentaire et que je viens seulement de le retrouver.rnMerci de bien vouloir m'aider pour mon cas parce que je ne sais plus quoi faire

Par **carolane27**, le **26/03/2008** à **10:37**

bonjourrnun juge peut vous permettre de faire changer le nom de votre fille rnsi votre ex la reconnu il est dans l obligation de vous verser une pension alimentaire rnvous aurez plus de faciliter a le faire changer si vous avez d'autre enfants qui porte votre nom de famille rnaller sur ce site vous aurez toute les explications nécessairern<http://vosdroits.service-public.fr>